



Communiqué de presse

RIPOSTE AU CORONAVIRUS

LA FRANCE LANCE, VIA L'AFD, L'INITIATIVE « COVID-19 - SANTE EN COMMUN » DE 1,2 MILLIARD D'EUROS D'ICI A L'ETE 2020, POUR SOUTENIR LES PAYS D'AFRIQUE DANS LA CRISE

Paris, le 9 avril 2020 – L'Agence française de développement (AFD) annonce le lancement de l'Initiative « COVID 19 - Santé en commun » en réponse à la crise sanitaire mondiale engendrée par la pandémie liée au virus Covid-19. Cette initiative française va permettre d'apporter une réponse ciblée et partenariale à la crise sans précédent que traversent les pays en développement. Ce dispositif, complémentaire des actions des bailleurs de fonds multilatéraux et européens, cible en priorité le continent africain.

L'Initiative « COVID19 - Santé en commun », validée par le conseil d'administration de l'AFD du 2 avril 2020 constitue une première réponse face à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et sociales immédiates. Elle comprend plusieurs leviers d'actions :

- 150 millions d'euros sous forme de dons ;
- 1 milliard d'euros sous forme de prêts afin de répondre aux enjeux de court terme des pays ou des banques publiques de développement partenaires de l'AFD ;

Des modalités adaptées sont prévues pour accélérer la mise à disposition des fonds.

Dans un contexte de progression mondiale de l'épidémie de virus COVID-19, les pays africains sont particulièrement vulnérables et ont besoin d'un soutien rapide, du fait de la fragilité de leurs systèmes de santé, qu'il convient de renforcer durablement, mais aussi de la dimension mondiale de la crise, qui suppose un égal accès de toutes les régions du monde aux solutions qui émergent et pour éviter aussi de nouvelles vagues de la pandémie.

Par ailleurs, au-delà des aspects sanitaires, le Covid-19 aura des conséquences économiques et sociales majeures, qui frapperont d'abord les populations et les territoires les plus pauvres. L'objectif de ce plan d'actions porté par l'AFD est de répondre immédiatement aux enjeux sanitaires de court terme mais aussi de commencer à préparer l'après crise.

Les principaux pays bénéficiaires de cette initiative seront les 19 pays prioritaires de l'aide française en Afrique, dans les bassins océaniques (Madagascar, Comores, Haïti) ainsi qu'au Proche Orient. Cette Initiative s'adresse aux États mais également aux organisations de la société civile, aux banques publiques de développement, au secteur privé et aux acteurs français de la santé mondiale.

Les principaux axes d'intervention de ce dispositif seront les suivants :

- le renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologiques ;
- des contributions aux plans nationaux de réponse au COVID-19 des pays africains ;
- des appuis aux principaux acteurs français de la réponse au COVID-19 (ONGs, fondations, réseaux, organismes de recherche, etc.) ;
- des appuis budgétaires pour le renforcement des systèmes de santé.

L'Initiative « COVID 19 - Santé en commun » s'appuiera notamment sur Expertise France, qui rejoindra prochainement le groupe AFD, et sa plateforme d'assistance technique mise en place pour appuyer le renforcement des capacités des pays partenaires et permettre un meilleur accès des pays prioritaires aux moyens disponibles au niveau multilatéral.

Le 8 avril 2020, l'AFD a émis avec succès sur les marchés une obligation d'un montant de 1,5 Md€ dont les fonds contribueront notamment au financement de l'initiative « COVID19 – Santé en commun ».

Cette initiative française est ainsi conçue comme complémentaire des actions des institutions multilatérales et dans le cadre d'une collaboration forte entre tous les acteurs de l'Union européenne.

« L'Initiative « COVID 19 - Santé en Commun » constitue une composante essentielle de la contribution de la France à la riposte mondiale au COVID-19 pour les pays les plus vulnérables. Elle va permettre de mobiliser rapidement de l'expertise technique et des financements dédiés aux systèmes de santé, qui vont être fortement sollicités dans les prochaines semaines, et aux conséquences immédiates de la crise, au plan économique et social. Elle doit contribuer aussi à renforcer à plus long terme les systèmes de santé pour leur permettre de mieux faire face aux risques épidémiologiques. Au-delà de cette riposte de court terme à l'urgence sanitaire, d'autres réponses intégrant les conséquences sociales et économiques de la crise sont en préparation avec l'Union européenne et les grands bailleurs internationaux, notamment dans le cadre des travaux de l'International Development Finance Club (IDFC), engagé dans cet effort de solidarité mondiale. » **déclare Rémy Rioux, Directeur général de l'AFD.**

« Avec cette initiative, le groupe AFD démontre sa réactivité et son efficacité au service du développement de nos partenaires, notamment africains. En complément des initiatives portées par la France au plan multilatéral, elle démontre notre volonté d'accompagner par notre aide bilatérale l'ensemble des acteurs qui répondent à la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons. » **déclare Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances.**

« Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères salue l'initiative « Codiv 19 – Santé en commun » de l'Agence Française de Développement. Il est heureux de pouvoir s'appuyer, dans l'exercice de solidarité et de prévention que la France lance au profit du continent africain, sur le savoir-faire et l'engagement de ses opérateurs AFD et Expertise France. Cette initiative doit permettre la mise en place dans les meilleurs délais, parallèlement à l'effort conduit au plan multilatéral et grâce aux réseaux tissés et avec le concours permanent de nos ambassades, de l'aide bilatérale rendue indispensable par cette crise sanitaire sans précédent » **souligne M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères.**

A propos de l'Agence française de développement

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance : nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Contact presse :

Lou Bachelier-Degras - bachelierdegrasl@afd.fr - 06 26 87 91 46